

FORMULAIRE

A retourner à la FFHG 10 jours avant l'arrivée du joueur
Des frais administratifs de 60 € sont attachés à la procédure de « try out »
ENTRAINEMENTS & MATCHES AMICAUX UNIQUEMENT



Cette procédure concerne **TOUS joueurs non licenciés la saison dernière et TOUS joueurs soumis à l'application d'une procédure de transfert international**

Le joueur **sera autorisé à évoluer** (match amical et entraînement) à réception de l'autorisation qui sera délivrée par les services de la FFHG

Des frais administratifs de **60 €** sont attachés à la procédure « try out ».

TRY OUT (concerne les joueurs appartenant à une autre fédération)

Nom du club (*en France*) :

Nom du joueur : prénom du joueur :

Date de naissance : lieu de naissance :

Nationalité :

Fédération d'appartenance :

Période d'essai (valable jusqu'à validation de la licence FFHG 2018/2019) : **du** **au**

(1) Try out : autorisation, valable jusqu'à validation de la licence FFHG 2018/2019, délivrée par la fédération d'appartenance et permettant au joueur d'évoluer en match amical et entraînement, en France

ASSURANCE (concerne tous les joueurs non licenciés la saison précédente)

Le représentant du club,

Demande à souscrire, pour le joueur, l'assurance « essai » (valable jusqu'à validation de la licence FFHG 2018/2019) proposée par AIAC

Certifie que le joueur est correctement assuré pour la pratique des matches amicaux et entraînements sur la période indiquée ci-dessus ; attestation d'assurance nominative **à joindre impérativement** au présent document.

Date : cachet et signature :